

RCS : CRETEIL Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 02322 Numéro SIREN : 522 598 945 Nom ou dénomination : AB FISH

Ce dépôt a été enregistré le 12/10/2022 sous le numéro de dépôt 26970

AB FISH

S.A.S au capital de 100.000 €uros
5 rue de la Corderie
Centra 370 RUNGIS MIN
94596 RUNGIS CEDEX

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/04/2021 au 31/03/2022

Cabinet d'Expertise Comptable
GUILLET BOUJU ASSOCIES
7, rue Roland Garros
44700 ORVAULT


5, rue de la corderie - Centra 370
94596 RUNGIS Cedex - France
SAS au capital de 100 000 €
Tél.: + 33 1 56 34 23 00
Fax. + 33 1 48 87 34 48

AB Fish
www.abfish.fr
RCS Créteil: 522 598 945 Code APE 4638 A

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/03/2022			31/03/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement	3 000	3 000		
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	12 620	12 620		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 935	5 421	4 515	6 122
	Autres immobilisations corporelles	427 571	140 692	286 879	191 651
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts	7 074		7 074	8 450
	Autres immobilisations financières	9 214		9 214	9 394
TOTAL (II)		469 414	161 733	307 681	215 618
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	8 486		8 486	31 587
	Avances et Acomptes versés sur commandes	10 835		10 835	1 500
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 070 408		1 070 408	649 329
	Autres créances	377 065		377 065	549 114
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	205 067		205 067	138 431
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	39 319		39 319	29 020
	TOTAL (III)	1 711 180		1 711 180	1 398 981
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				1 136
TOTAL ACTIF (I à VI)		2 180 595	161 733	2 018 862	1 615 735
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				7 074	8 450
(3) dont créances à plus d'un an				132 500	32 500

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	504 694	291 138
	Résultat de l'exercice	170 972	213 557
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	785 666	614 694
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		16 136
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		16 136
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	607 362	600 785
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	416 993	210 255
	Dettes fiscales et sociales	208 173	173 864
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 232 529	984 904
	Ecart de conversion passif	666	
	TOTAL PASSIF	2 018 862	1 615 735
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		170 972,03	213 556,87
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		745 233	384 904
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		828	570
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	10 304 354		10 304 354	7 454 473
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	10 304 354		10 304 354	7 454 473
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			232 459	267 216
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			58 694	26 329
	Autres produits			899	104
Total des produits d'exploitation (1)				10 596 406	7 748 121
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			9 099 718	6 500 088
	Variation de stock			7 296	60 431
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			569 723	446 132
	Impôts, taxes et versements assimilés			25 576	15 053
	Salaires et traitements			440 600	203 094
	Charges sociales du personnel			177 822	92 044
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			61 953	41 731
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				18 013
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			41 525	638
Total des charges d'exploitation (2)				10 424 212	7 377 222
RESULTAT D'EXPLOITATION				172 194	370 899

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/03/2022

31/03/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		172 194	370 899
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		70
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	1 136	
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 136	70
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 136
	Intérêts et charges assimilées (4)	3 432	2 947
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3 432	4 083
RESULTAT FINANCIER		(2 296)	(4 013)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		169 898	366 886
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	4 500	13 900
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	15 000	
	Total des produits exceptionnels	19 500	13 900
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	25 966	128 373
	Sur opérations en capital	3 744	9 597
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		15 000
	Total des charges exceptionnelles	29 709	152 970
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(10 209)	(139 070)
PARTICIPATION DES SALAIRES			29 580
IMPOTS SUR LES BENEFICES		(11 283)	(15 321)
TOTAL DES PRODUITS		10 617 042	7 762 091
TOTAL DES CHARGES		10 446 070	7 548 535
RESULTAT DE L'EXERCICE		170 972	213 557

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Annexe au Bilan

Etat exprimé en euros

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 018 862 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :

- un total produits de **10 617 042 euros**.
- un total charges de **10 446 070 euros**.
- dégage un résultat de **170 972 euros**.

L'exercice considéré :

- débute le **01/04/2021**
- finit le **31/03/2022**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du PCG 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83, ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Suite à la crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-290 du 23 mars 2020, l'entreprise a mis en action un plan de continuation de l'activité en utilisant les mesures suivantes :

- recours à l'activité partielle pour son personnel,
- obtention d'une aide par l'Etat pour les entreprises fragilisées (fonds de solidarité).

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

a) Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|-----------|
| - Installations techniques, agencements, installations | 5 ans |
| - Matériel de transport | 5 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 3 à 5 ans |
| - Mobilier | 3 à 5 ans |

b) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

c) Créances et dettes en monnaie étrangère

Les créances et dettes en monnaie étrangère ont été évaluées au cours du change du jour au 31 mars 2022. Les écarts de conversion sont comptabilisés soit en gain ou en perte de change.

Si une perte de change est constatée, une provision est comptabilisée.

Au 31 mars 2022, un gain latent de change a été comptabilisé pour un montant de 666€ et une reprise de provision pour perte latente de change au 31 mars 2021 pour 1.136€.

d) Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance concernent les charges d'exploitation pour 39.319€.

e) Rémunération du président

La rémunération des mandataires sociaux ne peut-être indiquée car elle reviendrait à donner une information individuelle.

f) Engagements pris en matière de retraite

Nous avons estimé au vu de l'âge de la société et de celui de ses salariés, que cet engagement n'était pas significatif à la clôture de l'exercice.

g) Honoraires commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4.030 €, décomposé de la manière suivante :

- honoraires facturés et provisionnés au titre du contrôle légal des comptes : 4.030 €,
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L.822-11 : 0 €.

AUTRES INFORMATIONS

Un crédit d'impôt a été comptabilisé sur l'exercice :

- de mécénat pour 11.283 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2022
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000					3 000
	Autres	12 620					12 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 620					15 620
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	9 935					9 935
	Instal., agencement, aménagement divers	2 454					2 454
	Matériel de transport	230 884		147 016		30 353	347 546
	Matériel de bureau, mobilier	65 271		12 300			77 571
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		308 544		159 316		30 353	437 507
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	17 844		30		1 587	16 288
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	17 844		30		1 587	16 288
TOTAL		342 008		159 346		31 940	469 414

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	3 000			3 000
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	12 620			12 620
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	15 620			15 620
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 813	1 608		5 421
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	1 921	354		2 275
	Matériel de transport	49 368	53 915	26 610	76 673
	Matériel de bureau, mobilier	55 668	6 076		61 744
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	110 770	61 953	26 610	146 113
TOTAL		126 390	61 953	26 610	161 733

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/03/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change	1 136		1 136	
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres	15 000		15 000	
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 136		16 136	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	40 902		40 902	
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	40 902		40 902	
TOTAL GENERAL		57 039		57 039	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				40 902 1 136 15 000	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/03/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	7 074	7 074	
	Autres immobilisations financières	9 214		9 214
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	1 070 408	1 070 408	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	44 047	44 047	
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 128	7 128	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	269 000	136 500	132 500
	Débiteurs divers	56 890	56 890	
	Charges constatées d'avances	39 319	39 319	
	TOTAL DES CREANCES	1 503 080	1 361 366	141 714
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice	1 587		
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/03/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	828	828		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	606 534	119 239	487 295	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	416 993	416 993		
	Personnel et comptes rattachés	98 202	98 202		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	58 429	58 429		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	37 427	37 427		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	14 115	14 115		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 232 529	745 233	487 295	
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	6 325			
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Charges à payer		140 328
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INT.COURUS S/EMPRUNTS</i>	209	209
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FRS FACTURES NON PARVENUES</i>	25 674	25 674
Dettes fiscales et sociales <i>PERSONNEL CONGES PAYES</i> <i>PERSONNEL CHARGES A PAYER</i> <i>ORG SOCIAUX CHARGES A PAYER</i> <i>AUTRES CHGES SOCIALES A PAYER</i> <i>AUTRES CHGES FISCALES A PAYER</i>	31 558 50 000 22 875 1 746 8 266	114 445

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Total des Produits à recevoir		55 753
Autres créances <i>RRR ET AVOIRS A OBTENIR</i>	55 753	55 753

Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION

39 319

Charges et Produits FINANCIERS

Charges et Produits EXCEPTIONNELS

TOTAL

39 319

Capital social

Etat exprimé en euros		31/03/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00
	Emises pendant l'exercice				
	Remboursées pendant l'exercice				
	Du capital social fin d'exercice		1 000,00	100,0000	100 000,00

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros

31/03/2022

Chiffre d'affaires par secteur d'activité		10 304 354
Ventes de marchandises		10 304 354
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>10 125 289</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>38 587</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>140 478</i>	
Chiffre d'affaires par marché géographique		10 304 354
Chiffre d'affaires FRANCE		10 304 354
<i>VENTES MARCHANDISES</i>	<i>10 125 289</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES INTRA</i>	<i>38 587</i>	
<i>VENTES MARCHANDISES EXPORT</i>	<i>140 478</i>	

ANNEXE - Elément 13

Effectif moyen

	31/03/2022	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	7	
	Professions intermédiaires		
	Employés	1	
	Ouvriers		
	TOTAL	8	

--

AB Fish

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

Siège social : 5 rue de la Corderie – Centra 375 – 94596 RUNGIS

RCS Créteil : B 522 598 945

EXTRAIT DU PV

Décisions de l'unique associée

Assemblée générale du vendredi 30 septembre 2022

Deuxième Résolution

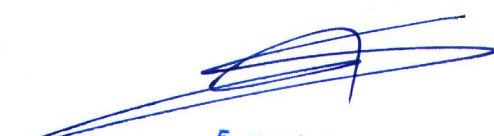
L'unique associée décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice, soit 170 972 €, au compte « report à nouveau » qui présentera alors un solde de 675 466 €.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Distributions globales	Abattements 40 %
Exercice 01.04.18 – 31.03.19	0 €	0 €
Exercice 01.04.19 – 31.03.20	0 €	0 €
Exercice 01.04.20 – 31.03.21	0 €	0 €

Il est ici précisé que l'abattement de 40 % ne s'applique pas aux personnes morales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée par l'unique associée.


5, rue de la corderie - Centra 370
94596 RUNGIS Cedex - France
SAS au capital de 100 000 €
Tél.: + 33 1 58 34 23 00
Fax. + 33 1 46 87 34 46

AB Fish
RCS Créteil: 522 598 945 Code APE 4638 A
www.abfish.fr

AB Fish

Société par actions simplifiée

Capital : 100 000 €

Siège social : 5 rue de la Corderie – Centra 375 – 94596 RUNGIS

RCS Créteil : B 522 598 945

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS

Décisions de l'unique associée

Assemblée générale du vendredi 30 septembre 2022

Deuxième Résolution

L'unique associée décide d'affecter en totalité le bénéfice de l'exercice, soit 170 972 €, au compte « report à nouveau » qui présentera alors un solde de 675 466 €.

Conformément aux dispositions légales il est rappelé les distributions de dividendes intervenues au titre des trois derniers exercices :

Exercices	Distributions globales	Abattements 40 %
Exercice 01.04.18 – 31.03.19	0 €	0 €
Exercice 01.04.19 – 31.03.20	0 €	0 €
Exercice 01.04.20 – 31.03.21	0 €	0 €

Il est ici précisé que l'abattement de 40 % ne s'applique pas aux personnes morales.

Cette résolution mise aux voix, est



5, rue de la corderie - Centra 370
94596 RUNGIS Cedex - France
SAS au capital de 100 000 €
Tél.: + 33 1 56 34 23 00
Fax: + 33 1 46 87 34 46
www.abfish.fr
RCS Créteil: 522 598 945 Code APE 4638 A





« AB FISH »

Société par actions simplifiée

Au capital de 100 000 Euros

Siège social : 5 Rue de la Corderie

Centra 370 Rungis

94596 RUNGIS CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

LA FRENCH AUDIT LEGAL SAS au capital de 64 677 € - RCS NANTES 905 152 914

Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale Ouest Atlantique

192 Boulevard Jules Verne – 44300 NANTES – Tél 02 40 40 98 98

contact@lafrenchaudit.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2022

A l'Associé Unique de la société « AB FISH »

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 29/09/2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « AB FISH » relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport.



JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

En nous appuyant sur les procédures mises en place par la société, nous avons mené des tests de détails sur son activité de négoce des produits de la mer. Nous avons testé le rattachement des charges aux produits de l'exercice.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.



RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Associé Unique.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

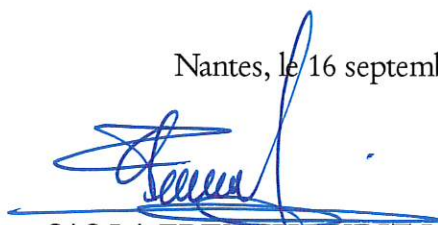
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une



erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 16 septembre 2022



SAS LA FRENCH AUDIT LEGAL

Géraud FERRANDIER

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale Ouest Atlantique